



Monsieur Philippe Michel-Kleisbauer
Député du Var
Commission de la défense nationale et des forces armées
Siège à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN
NR : KA

À l'attention de Monsieur Edouard
Philippe, Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07

À Fréjus, le 23 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi de solliciter votre bienveillant examen sur la requête suivante.

Dans le cadre des mesures relatives au COVID-19 vous avez mis en place un plan d'urgence de 110 milliards d'euros et notamment une prime allant de 500 à 1500 euros pour les soignants et je vous en remercie.

Nombreux sont ceux qui luttent quotidiennement pendant cette crise sanitaire à l'instar des accueillants familiaux. Cependant une double problématique s'est installée. *Quid* du soutien financier aux accueillants familiaux n'ayant plus de revenus en raison de l'annulation des accueils. *Quid* de ceux, qui malgré la crise assurent toujours leurs missions, mais ne peuvent prétendre à l'indemnisation mise en place pour les soignants.

Par la présente, je vous demande, Monsieur le Premier Ministre, quel dispositif prévoit le Gouvernement afin qu'une indemnité financière soit apportée aux accueillants familiaux qu'ils soient au front ou sans revenus?

Restant à votre disposition pour vous fournir des éléments complémentaires, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Philippe Michel-Kleisbauer